

## QUE FAIRE FACE À UNE PERSONNE ALCOOLIQUE AGRESSIVE ?

---

Par Profil supprimé Postée le 23/05/2016 17:40

Bonjour,

Je vous contacte car aujourd'hui j'ai fait une découverte plutôt inquiétante, c'est pourquoi je vous demande conseil : ma mère est alcoolique depuis des années maintenant. Elle boit en cachette dans le garage à partir de 18h et devient ensuite agressive, surtout envers mon père même si depuis quelque temps elle s'acharne sur moi. Des insultes, des comportements maladroits (elle avait mis de la javel dans l'aquarium de mes poissons ce qui les a tué...), récemment elle a cassé ma commode, elle m'a déjà poussé, à une fois frappé mon père et plusieurs fois eu un comportement gênant avec ma sœur quand elle était jeune (attouchements que ma sœur pardonne maintenant). Donc la liste est plutôt longue. Mon père joue les ignorant, pour sa tranquillité. Malgré que j'ai déjà essayé d'aider en en parlant. Bref tout ça pour dire que jusqu'à maintenant j'avais baissé les bras, et je ne veux plus entendre parler de ma mère et de mon père bien que je sois encore chez eux, mais je vis ma vie de mon côté. Sauf que aujourd'hui, j'ai découvert que ma mère avait un long couteau de viande dans le tiroir de sa table de nuit... Ce qui faut le dire, m'effraie un peu. Mais je ne sais absolument pas quoi faire.... Dois-je en parler à quelqu'un ? Ou dois-je juste fuir cette maison de fou ?

Merci pour votre retour.

---

### Mise en ligne le 26/05/2016

Bonjour,

Nous comprenons bien votre détresse. En effet, le comportement de votre mère est pour le moins inquiétant ... Il nous paraît important et nécessaire d'en faire part à votre père afin de prévenir tout "accident" domestique et l'informer. C'est à lui de prendre ses responsabilités et de faire en sorte que le "climat" familial soit suffisamment "sécurisé". Vous pouvez aussi tenter, dans un moment où votre mère est calme, d'en échanger avec elle en lui faisant part de vos craintes. Si le dialogue n'est pas possible, ni avec votre père, ni avec votre mère, il est important que vous vous protégiez ainsi que votre soeur (dans le cas où elle serait plus jeune que vous et mineure, vous pourriez saisir les services sociaux).

Quoiqu'il en soit, pour ne pas rester seule face à cette situation, nous vous conseillons de rencontrer une assistante sociale en prenant contact avec un CSAPA (Centre de Soins, d'Accompagnement et de Prévention en Addictologie). Les professionnels travaillant dans ces centres (assistante sociale, psychologue, médecin, éducateur) reçoivent les proches de personnes en difficulté avec l'alcool. Ces consultations sont gratuites et confidentielles. N'hésitez pas à les contacter par le biais du lien que nous vous mettons en bas de message: vous pourrez trouver un centre proche de chez vous.

Peut être devriez-vous envisager de vivre ailleurs à terme ? Chez des amis ou de la famille proche, en colocation ou en prenant votre indépendance ..

Si cela peut vous être utile afin d'en parler de vive voix, n'hésitez pas à nous joindre directement au 0980 980 930, tous les jours de 8h à 2h ou si vous préférez par chat de 14h à 02h. Un de nos écoutants prendra le temps de faire le point avec vous.

Avec tous nos encouragements pour avancer face à cette situation difficile,

Bien cordialement.

---

### En savoir plus :

- Adresses utiles du site Alcool info service